UCLouvain

liure2206

2026

Saisies et voies d'exécution

5.00 crédits	30.0 h	Q1

Enseignants	De Boe Cécile (supplée Hoc Arnaud) ;Hoc Arnaud ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Sous réserve de l'étude de la procédure spéciale de l'astreinte en tant qu'incitant financier à l'exécution des décisions imposant des prestations en nature, l'essentiel du cours est consacré à l'examen des mécanismes et procédures mis en place par la cinquième partie du Code judiciaire, soit pour assurer la sauvegarde du patrimoine du débiteur au bénéfice de ses créanciers - les saisies conservatoires - soit pour permettre la réalisation de tout ou partie de ce patrimoine en vue de pourvoir à l'exécution forcée des obligations de paiement de somme - les saisies-exécutions-, soit encore pour limiter les effets du surendettement - le règlement collectif de dettes-. Sont ainsi exposés les principes communs à toutes les saisies, puis ceux qui s'appliquent plus particulièrement aux saisies conservatoires, suivis d'un examen détaillé de ces saisies ; l'on poursuit avec l'étude des règles générales applicables aux voies d'exécution forcée, que l'on détaille ensuite, avant de se pencher sur la procédure - de création récente (1998) - du règlement collectif de dettes.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 **Approfondir** Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit. **1.1** . Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle. 4 **Réfléchir et participer** Actualiser ses connaissances, percevoir les passerelles entre les différentes branches du droit, se forger des opinions personnelles et, le cas échéant, faire fructifier l'ouverture résultant d'un stage ou d'un séjour d'échange. **4.2** . Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit en fin de quadrimestre (VRAI/FAUX).
Méthodes d'enseignement	L'enseigement suit principalement la méthodes des cours magistraux, ceux-ci se voulant participatifs et illustrés.
Contenu	Le cours comporte cinq parties : - Principes généraux - Saisies conservatoires - Voies d'exécution - Règlement collectif de dettes et réorganisation judiciaire - Astreinte
Bibliographie	J.-L. VAN BOXSTAEL, *Saisies et voies d'éxécution* , syllabus UCLouvain, 2020-21 (accessible sur Moodle) G. DE LEVAL, *Traité des saisies* , Fac. dr. Liège, 1988 (accessible sur Moodle).
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit	DROI2M	5		🔍